Pôle ESPOIRS

ATHLÉTISME
de Cesson-Sévigné

LBA

DOSSIER DE PRESENTATION DU POLE ESPOIRS

Région BRETAGNE

LE POLE ESPOIRS , C'EST QUOI ?

Le Pôle Espoirs de Cesson-S évigné est une **"STRUCTURE PERMANENTE D'ENTRAINEMENT"** qui assure la gestion quotidienne de la formation sportive de l'athlète et qui assure, en parallèle, la coordination de la mise en oeuvre du suivi scolaire et du suivi médical et pa ra-médical.

Cette structure régionale a pour but d'offrir des conditions optimisées d'entrainement et d'études aux sportifs à potentiel, en particulier à ceux qui ne bénéficient pas de conditions optimales pour s'épanouir dans leur double projet actuellement (éloignement des lieux de vie, d'étude et de pratique, volume d'en trainement réduit notamment).

Le Lycée partenai re et support du Pôle Espoirs Athlétisme est le lycée Sévigné, labellisé « établissement d'accueil SHN ».

LES PRINCIPAUX SITES ET LEUR LOCALISATION

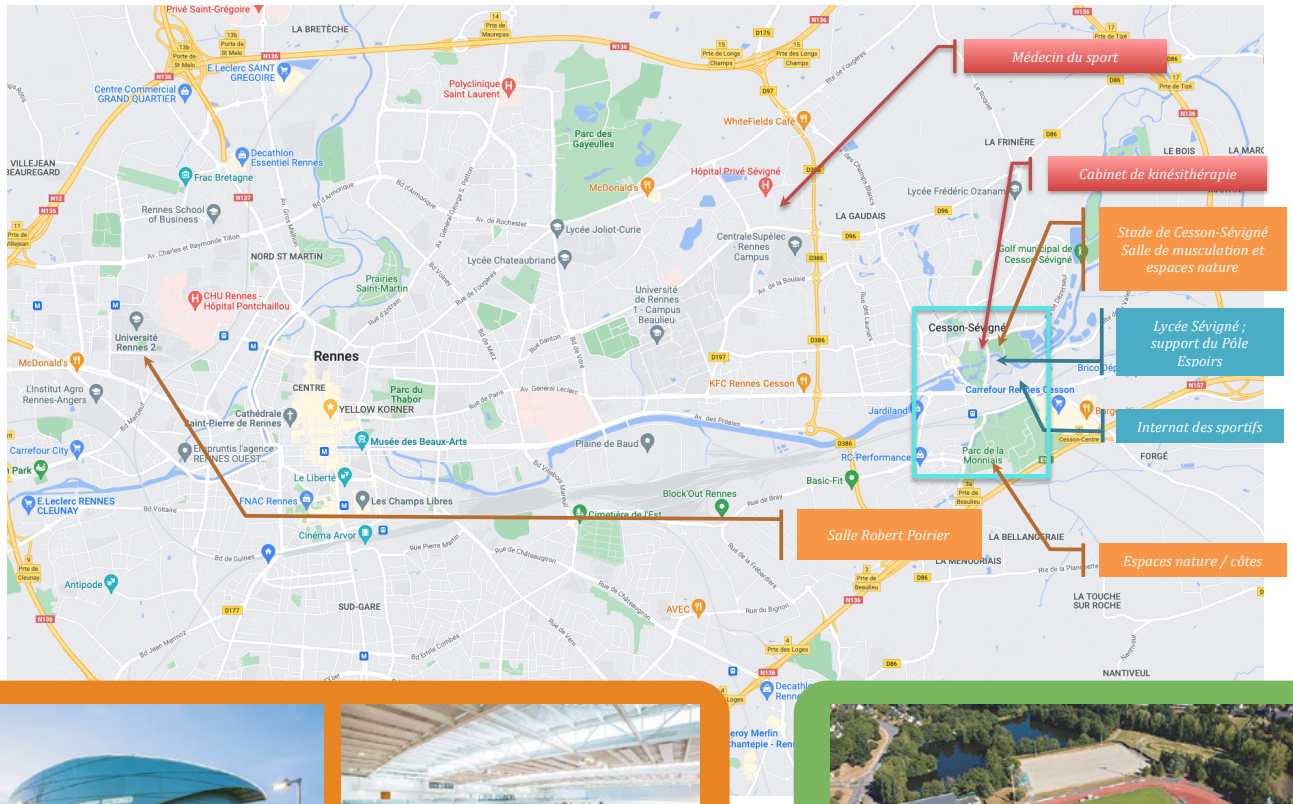

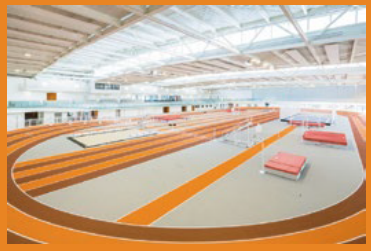

Salle Robert Poirier

Stade de Cesson-Sévigné

LE POLE ESPOIRS, CA SERT A QUOI ?

L'objectif du Pôle est de poursuivre la formation et l'accompagnement des jeunes potentiels régionaux, pour les conduire vers les podiums nationaux et pour les plus performants, vers les équipes de France. **C'EST SURTOUT UN LIEU OU L'ON DEVIENT UN SPORTIF ENGAGE DANS LA PRATIQUE DU SPORT VERS LE HAUT-NIVEAU.** Pour cela, les entraînements proposés sont quotidiens pour un volume hebdomadaire global d'au moins 5 séances.

Ce parcours vers l'excellence sportive se construit dans le cadre d'un **DOUBLE PROJET** : sportif et scolaire. Le Pôle sert à accompagner ce double projet :

L'ACCOMPAGNEMENT SPORTIF

Ton entrainement est intégralement prit en charge par les entraineurs référents de la structure, sur les infrastructures techniques mises à disposition par les collectivités (stade Roger Belliard, salle de musculation, stade couvert Robert Poirier)

L'ACCOMPAGNEMENT MEDICAL

« Accompagnement médical et personnel » = un bilan complet est réalisé en début d'année avec les kinés (cabinet situéen face du lycée) et le psychologue (qui se déplace au lycée). Un suivi est ensuite proposé tout au long de la saison, en lien avec ton entraineur, et pris en charge par le Pôle. La prise de rendez-vous est facilitée pour une prise en charge rapide.
Une diététicienne peut également être sollicitée et se déplacer.

L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

tes études sont aménagées pour te permettre de t'entrainer ; l'équipe pédagogique du lycée connaît ton projet ; un soutien peut t'être proposé ; tu peux utiliser la « salle 12 », dédiée aux sportifs, réservée à la récupé ration et aux révisions

LE POLE ESPOIRS, C'EST POUR QUI ?

Cette structure peut t'intéresser dans le cadre de ton projet sportif si :

Tu as un double projet sportif et scolaire ambitieux → Le Pôle peut te permettre de mieux t'entrainer / de plus t'entrainer / de mieux organiser ton quotidien → Ta discipline est proposée au sein de notre encadrement

Les critères de sélection sont indiqués en fin de document

LE POLE ESPOIRS, AU QUOTIDIEN

EQUIPE TECHNIQUE & DISCIPLINES ENCADREES :

THIERRY JOURDEN / **JONATHAN BALESTON-ROBINEAU**
Epreuves Combinées

ALAIN DROGUET
Sprint-Haies

ANTOINE GALOPIN
Demi-Fond

TANGUY CRESTEL
Musculation

Emploi du Temps type : https://urlz.fr/hE4u
Vidéos de présentation : https://www.lycee-sevigne-cesson.ac-rennes.fr/spip.php?article604

SUIVI MEDICAL & PARA-MEDICAL :

RAPHAËL JALLAGEAS
Médecin du Sport
Cesson-Sévigné

ALEXANDRE LE JEUNE
Accompagnement psychologique vers la performance

ARNAUD GUITTON
Kinésithérapeute
Balnéothérapie Cryothérapie

CORALIE VAUGEOIS
Diététicienne

INTERNAT

Une demande d'internat est possible ; le coût d'intendance est autour de 1500€ à l'année. Notez que le conseil départemental de votre lieu d'habitation et le Conseil Régional peuvent (sous réserve de modifications et décisions budgétaires) apporter une aide financière

CANDIDATURE AU POLE ESPOIRS

L'inscription en pôle doit être le fruit d'une démarche concertée entre l'athlète, ses parents, ainsi que l'entraîneur de club et le club, en lien avec le responsable du pôle, pour favoriser la réussite du projet.

Le Lycée Sévigné est l'établissement scolaire support et partenaire du Pôle Espoirs d'Athlétisme. ***La structure athlétisme qui a été développée au lycée Sévigné*** comprend ainsi deux niveaux : la ***Section Sportive Scolaire et le Pôle Espoirs.*** Les deux structures, Pôle et section, travaillent ensemble (même groupe d'entraînement par spécialité avec le même entraineur référent, mêmes classes, même emploi du temps).
Un sportif qui souhaite rejoindre cette structure doit candidater auprès de la section sportive, socle commun de la structure athlétisme. Si son dossier est retenu, et si son niveau sportif et son potentiel correspondent aux critères du Pôle Espoirs (indiqués ci-dessous), il lui sera proposé par le directeur du Pôle d'intégrer le Pôle Espoirs, ce qui lui permettra un accompagnement plus poussé avec une prise en charge plus complète de son projet (prise en charge financière des soins médicaux, priorité d'accès aux soins, suivi individualisé).

1ère ÉTAPE - Le Lycée Sévigné organise une journée porte ouverte annuelle au mois de mars (1er ou 2ème weekend du mois, voir sur le site du lycée). C'est l'occasion de rencontrer l'équipe d'encadrement et de visiter le Lycée.

2ème ÉTAPE – ***Pour le 11 avril***, un dossier de candidature à la section sportive du Lycée Sévigné.

3ème ÉTAPE – Une journée d'observation et de détection aura ***lieu le mercredi 4 mai après-midi*** pour les candidatures pré-sélectionnées.

4ème ÉTAPE – L'équipe de la structure Athlétisme Sévigné (Pôle et section) se réunira courant mai pour décider des jeunes athlètes retenus. Ils en seront informés entre fin mai et début juin.

Nota : un entretien avec les parents et le sportif peut être demandé afin de préciser le double-projet du jeune, présenter la structure, son fonctionnement.

Critère de sélection au sein de la structure athlétisme Sévigné :
Nous prenons en compte la dimension sportive comme la dimension scolaire afin de réaliser une projection sur la capacité du jeune athlète à s'adapter à un rythme intensif sur ce double projet exigeant.

Sur le plan scolaire, nous veillons à ce que le jeune ait démontré son investissement et son envie de réussir ce projet, quel que soit son niveau. Les appréciations et les progrès sont davantage valorisés que les notes brutes. L'association de cet aspect scolaire au projet plus global de performance, au travers d'une lettre de motivation ou du dossier de candidature, est fondamentale. Nous n'accepterons pas, cependant, de demande qui mettrait, manifestement, le sportif-élève en difficulté à la réussite de son double projet et notamment, sur le plan scolaire, à l'obtention du baccalauréat. Le sportif doit se sentir à même de conjuguer sa scolarité avec une pratique sportive de 8 à 12h par semaine.

Sur le plan personnel, la solidité du projet global sera déterminante ; elle sera appréciée sur les arguments énoncés quant au choix de la structure qui implique un changement d'environnement important ; les qualités psychologiques seront également appréciées (engagement, appropriation du projet, motivation profonde, envie de progresser, combativité…).

Sur le plan sportif, pour inscription au Pôle Espoirs, les critères (nécessaires, mais non automatiques) sont :

- Pour un.e minime 2 qui souhaite intègrer le Pôle en cadet.te 1 : la réalisation du niveau de performance « athlé 2028 » consultable sur ce lien : *https://inter-bretagne-normandie.athle.com/upload/s-sites/000085/jeunes/2020/npr_2020.pdf* est un pré-requis ;
- Pour un.e cadet.te 1, à l'issue de sa saison : avoir réalisé l'un des deux critères de performance exigés pour l'inscription sur liste ministérielle espoirs, à savoir une performance (grille consultable ici : *https://48c8d6fe-5fcb-4e1b-bca0-6461506a0f4e.usrfiles.com/ugd/48c8d6_d1c9a7b2901f413f808cda1e8a09905c.pdf*) ou être dans les 8 meilleurs athlètes de son année d'âge lors du championnat de France U18-U20 estival ; les athlètes très proches du niveau de performance (moins de 2% d'écart) pourront être inscrits ou maintenus si l'engagement dans le projet est jugé adéquat ;
- Les cadet.tes 2 devront avoir réalisé les 2 critères de performance exigés pour l'inscription sur liste ministérielle espoirs

Orientation scolaire : vous devez faire figurer les informations suivantes :
Vœux 1 : Lycée Sévigné – Pôle Espoirs Athlétisme
Vœux 2 : votre lycée de secteur

Financement

Athlètes bretons :
0 €

Athlètes Hors ligue :
350 €

Pôle ESPOIRS

ATHLÉTISME
de Cesson-Sévigné

LBA

Vos Contacts

CTS Directeur du Pôle Espoirs :
Jonathan BALESTON-ROBINEAU
jonathan.baleston-robineau@athle.fr
06 64 84 49 69

Professeur d'EPS en charge de la section sportive :
Alain DROGUET
alain.droguet@orange.fr
06 07 97 59 16

Région BRETAGNE